

222C1705  
FR0000182479-FS0528

1<sup>er</sup> juillet 2022

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ARCHOS**  
(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la société Yorkville Advisors Global LP<sup>1</sup> (1012 Springfield Avenue, Mountainside NJ 07092, Etats-Unis), agissant pour le compte de YA II PN Ltd, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juin 2022, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société ARCHOS<sup>2</sup> et détenir, à cette date, 501 800 actions ARCHOS représentant autant de droits de vote, soit 14,55% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ARCHOS sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 30 juin 2022, 478 876 actions ARCHOS représentant autant de droits de vote, soit 13,89% du capital et 13,88% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir 230 obligations convertibles en actions (OCA Tranche 4), convertibles jusqu'au 15 décembre 2022, dont les conditions de conversion sont précisées dans les communiqués diffusés par ARCHOS<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « *Investment manager and authorized agent* » agissant pour le compte de la « *limited company* » de droit des Îles Caïmans YA II PN Ltd. avec le pouvoir d'exercer les droits de vote attachés aux actions déclarées et de prendre des décisions d'investissement.

<sup>2</sup> Société transférée sur Euronext Growth Paris le 11 décembre 2020.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 3 448 616 actions représentant 3 448 968 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général (source déclarant et table de suivi des actions de la société ARCHOS diffusée par cette dernière).

<sup>4</sup> Cf. notamment communiqué de la société ARCHOS du 17 mars 2021.